



Achat maison et séparation

Par **Dianap**, le **05/02/2015** à **13:01**

Bonjour,

j'ai acheter une maison avec mon concubin il y a 2 ans, on se sépare et lui veux garder la maison!

il veux que je parte de la maison mais je n'es nul par ou aller a part chez mes parents.

quel sont mes droits ?

quel sont les démarches à faire ?

Merci

Par **domat**, le **05/02/2015** à **16:48**

bjr,

un peu gonflé votre concubin.

si vous êtes en indivision pour cette maison, vous avez les mêmes droits que lui, vous pouvez aussi lui demander de partir.

pour garder la maison, il doit racheter votre part à votre prix.

la seule démarche c'est de vous mettre d'accord sur le prix de votre part.

y-a-t-il un crédit ? à quel nom ?

cdt

Par **Dianap**, le **05/02/2015** à **17:52**

oui il y a un crédit a nos 2 noms

moi aussi j'aimerais garder la maison mais je n'es pas les moyen de payer seul!

c'est pour ça qu'il me met la pression pour que je parte!

si je part es ce que je suis obligé de payer le crédit ?

parce que ça m'embête de payer pour l'entretenir, alors que je n'y vivrais plus!

il me dit qu'il va passer le crédit à son nom que la banque est d'accord, mais c'est quelqu'un

de très menteur et qui n'a pas de parole!

je lui est dit qu'il doit me racheter ma part, il me dit non c'est comme si tu avais payer un loyer!

donc je me retrouve a retourner chez mes parents à 35 ans et je n'es plus rien, et en plus je suis au chômage actuellement.